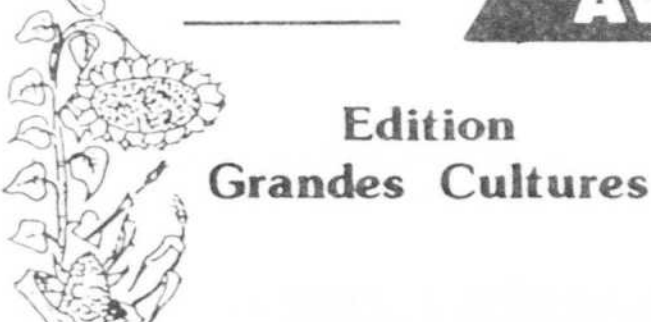


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

Bulletin n° 33 du 16/12/96

Céréales

Stade : "1 feuille" à "début tallage".

Synthèse des analyses piétin-verse réalisées en 1996

45 parcelles témoins analysées en région Centre, soit 1 193 souches testées au laboratoire.

Comme les années précédentes, une synthèse sur l'ensemble des échantillons provenant de parcelles non traitées de la région Centre et analysés au SRPV de Fleury les Aubrais permet de dresser la situation concernant les différents types de souches répertoriées (voir cartographie des souches piétin-verse en page 2 et graphique de proportion des souches lentes, rapides et intermédiaires suivant les départements en page 3).

Nomenclature des souches et efficacité selon type de souche au laboratoire

Types de souches		prochloraz	"triazoles"
Souches rapides	Ia	+	+
	Ib	+	-
	Ic	-	-
Souches lentes	IIs	+	-
	IIp	-	-

\+ Sensibilité - Résistance

Différents types de tests sont réalisés au laboratoire de la Protection des Végétaux :

- **typologie des souches** permettant de les classer en souches lentes ou rapides
- **test de sensibilité aux triazoles** : le triadiménol (dosé à 30 ppm dans le milieu de culture) a été choisi comme représentant de l'ensemble de la famille des triazoles, il permet de distinguer les souches Ib parmi les souches rapides
- **test de sensibilité au prochloraz** (à 0,5 ppm et 2 ppm) pour caractériser les souches IIp et Ic
- **test de sensibilité au flusilazole** (à 3 ppm) : ce test a été réalisé pour la première année par notre laboratoire pour comparaison du comportement des souches avec le triadiménol.

Nous remercions tous les organismes qui ont contribué à l'élaboration de cette cartographie et en particulier ceux qui ont financé une grande part des analyses, les sociétés DU PONT, AGREVO, BASF ainsi que l'ITCF, la Chambre d'Agriculture de l'Eure et Loir, PHILAGRO et BAYER.

Globalement, par rapport aux années précédentes, les souches lentes restent minoritaires, elles sont un peu plus fréquentes en 1996 qu'en 1995 (voir graphique de l'évolution des souches de 1991 à 1996 en page 3).

Parmi les souches rapides, la proportion de **souches Ib** est comprise entre 0 et 80 % selon les parcelles avec une représentativité moyenne de 46 %. Ces souches Ib sont repérées au laboratoire par rapport au triadiménol à 30 ppm (concentration du fongicide dans le milieu de culture). Par contre, on trouve seulement 5 % des souches (sur 917 souches testées) qualifiées de résistantes qui poussent à la fois sur le triadiménol à 30 ppm et sur le flusilazole à 3 ppm.

Concernant le prochloraz, le seuil retenu pour la résistance est de 2 ppm, les souches IIp restent rares : **sur l'ensemble des souches testées**, 0,5 % des souches en 1996 (1 193 souches testées), rappelons que 0,7 % avaient été détectés en 1995 et 0,6 % en 1994. Nous recherchons également les souches de moindre sensibilité (test réalisé à la concentration de 0,5 ppm) ; c'est le cas pour 3 % des souches en 1996 (5,3 % étaient observés en 1995). La situation reste donc stationnaire.

En conclusion, **le prochloraz reste efficace en région Centre. La présence des souches Ib et des souches lentes, variable selon les parcelles, peut expliquer l'irrégularité d'action des triazoles.** Le cyprodinil n'est pas concerné par ce suivi de la résistance.

Pucerons

Depuis notre dernier bulletin, deux pucerons seulement ont été capturés le 22 novembre à la tour à succion, aucune capture du 22 novembre à ce jour. Sur les pots pièges, quelques pucerons isolés ont été observés du 26 novembre au 10 décembre. Le pouvoir virulifère reste nul depuis le dernier bulletin ; les pots analysés en test Elisa JNO sont tous négatifs. Au champs, il reste encore quelques pucerons dans les parcelles non traitées levées en octobre (observation dans les témoins de nos essais). L'activité des pucerons est ralentie, ce sont des individus isolés qui sont



CEREALES :
Synthèse des analyses piétin-verse réalisées en région Centre.
Encore quelques pucerons sur les parcelles non traitées levées en octobre.

REGLEMENTATION :
Retrait du dinoterbe.

ABONNEMENT ANNUEL : 280 F



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.22.11.11 - Fax 38.84.19.79



observés, le froid n'a pas été suffisant pour les détruire. Par contre, on n'observe pas de pucerons sur les levées de novembre.

■ ***Tant qu'une période de gel intense n'a pas eu lieu, un traitement de nettoyage reste d'actualité sur les rares parcelles non traitées levées en octobre. Tout traitement est inutile sur les levées de novembre ou derrière Gaucho.***

Dégâts de mouches

Ils sont observés dans quelques parcelles du Pays Fort du Cher : il s'agit de mouches des semis *Chortophila florilega* ou *Phorbia platura*. La ponte a lieu en automne au pied des jeunes céréales. Les oeufs éclosent 8 jours après et donnent naissance à des petites larves qui se nourissent des grains en germination ou des jeunes plantes. Elles se transforment en pupe dans le sol trois semaines après l'éclosion, avant les grands froids. Les plantes attaquées présentent des symptômes de type "mouche" (jaunissement de la dernière feuille).

Règlementation

Retrait du dinoterbe

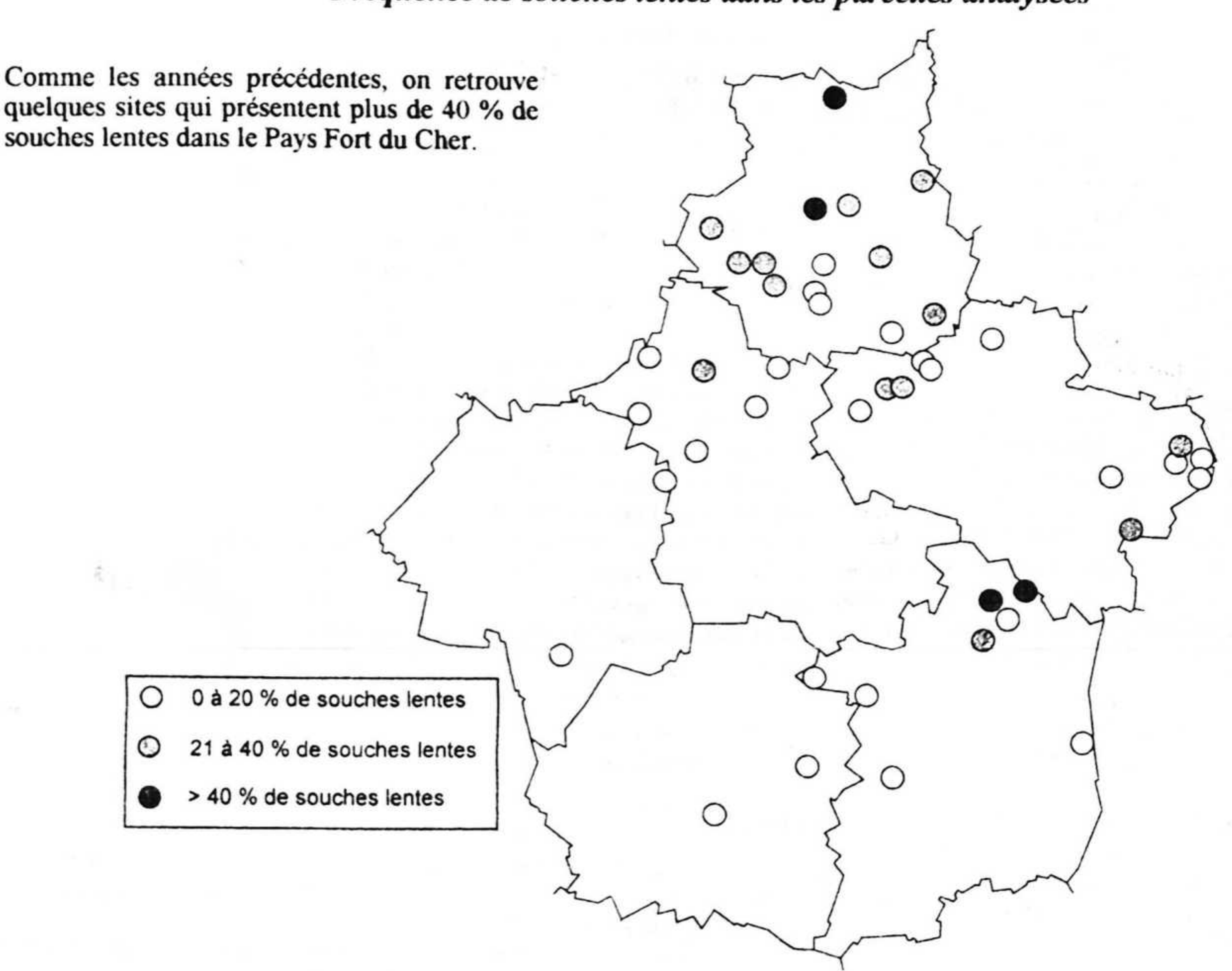
Avis du Journal Officiel du 26 octobre 1996

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation a retiré toutes les autorisations de vente de l'ensemble des produits antiparasitaires à base de dinoterbe. Dans le cadre de l'écoulement des stocks de ces produits, il est accordé un délai pour leur distribution et leur utilisation tel que tout produit contenant du dinoterbe ne puisse plus être mis sur le marché ni utilisé à compter du 30 septembre1997.

Cartographie des souches Piétin-verse 1996

Fréquence de souches lentes dans les parcelles analysées

Comme les années précédentes, on retrouve quelques sites qui présentent plus de 40 % de souches lentes dans le Pays Fort du Cher.



Avec tous nos voeux pour abonder une cartographie 1997

Proportion de souches lentes, rapides et intermédiaires suivant les départements de la région Centre

Cher
13%
17%
70%

Eure et Loir
4%
38%
58%

Loir et Cher
14%
24%
62%

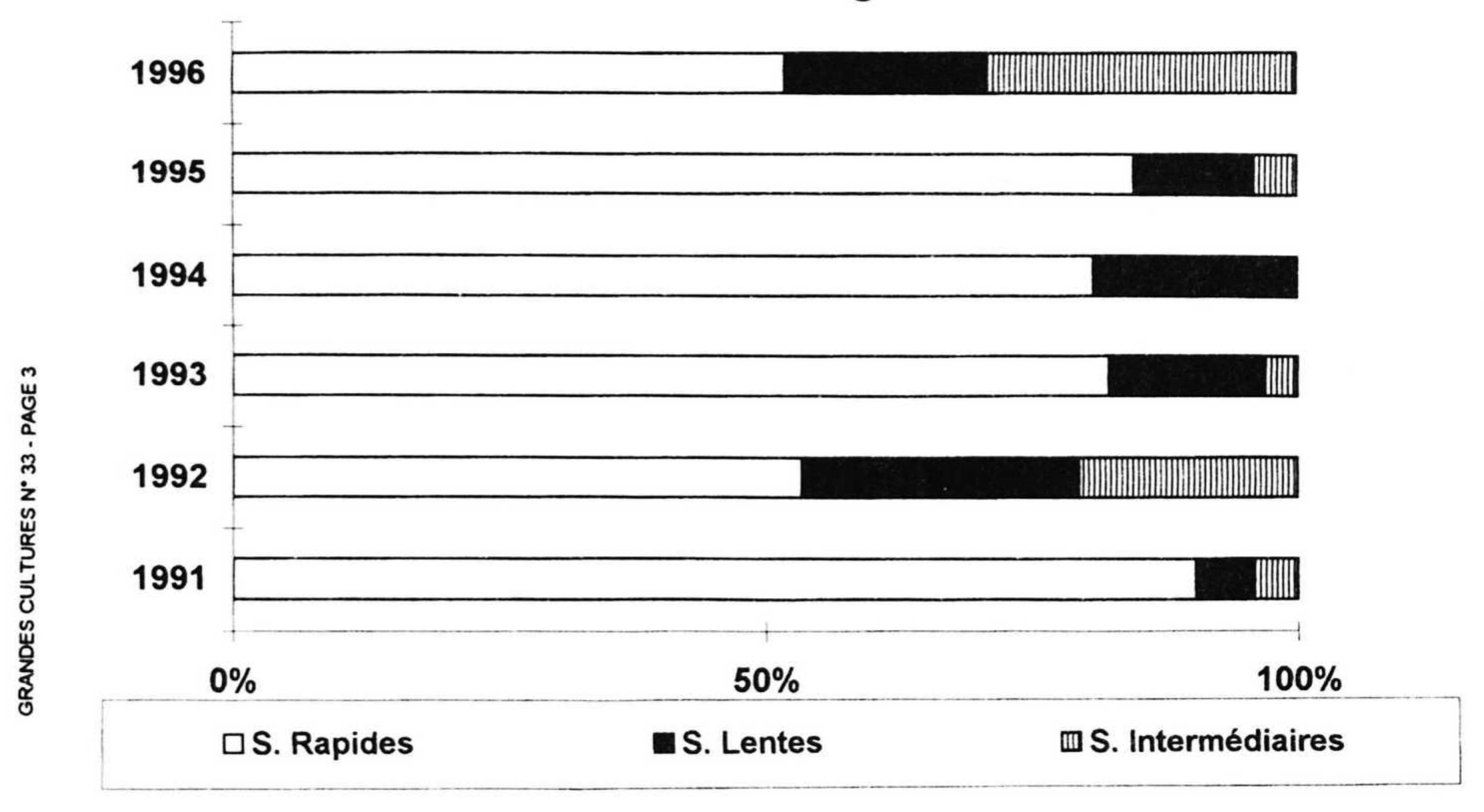
Indre
21%
17%
62%

Indre et Loire
16%
12%
72%

Loiret
18%
26%
56%

Souches rapides
Souches intermédiaires
Souches lentes

Evolution des souches de piétin-verse de 1991 à 1996 en région Centre



P45